

Réunion du 7 mai 2013, à 19 h
École secondaire de l'Envol, local 1404
368, route du Pont, Saint-Nicolas (Québec) G7A 2V3



Procès-verbal

Sont présents

Comité exécutif

Catherine Nadeau
Ève Lapointe
François Giasson
Jean-Philippe Lachance-Tremblay
Patricia Bilodeau

Représentants

Caroline Pelletier
Line Lachance
Lise Fortier
Suzanne Morissette

Parents

Caroline Alcindor
Cynthia Talbot
Mélanie Ruel
Nadia Tremblay

Sont absents

Parents

Caroline Blais
Maryse De Champlain

Représentants

Manon Lambert
Myriam Olivier
Geneviève Lévesque

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Le président souhaite la bienvenue aux participants. Il constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 19 h 4.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2013
4. Parole au public
5. Points de suivi
 - 5.1 Rapport de la direction générale

- 5.2 Rapport de la trésorerie
- 5.3 Rapport de la représentante au Comité de parents
- 5.4 Plan d'action 2012-2013
- 6. Comité de la planification stratégique
- 7. Réunion des commissaires
- 8. Conférence à l'assemblée générale
- 9. Services pour les enfants doués
- 10. Parole aux représentants des conseils d'établissement
- 11. Correspondance
- 12. Propositions des membres
- 13. Questions diverses
- 14. Prochaine réunion : Assemblée générale octobre 2013
- 15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est adopté sans modification à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2013

Le procès-verbal est adopté avec une seule modification.

4. Parole au public

Un parent exprime la problématique qu'il a vécue dernièrement avec la mise en œuvre du plan d'intervention de son enfant dyslexique. Il explique avoir appris que la tablette électronique que son enfant avait utilisée durant l'année scolaire allait être remplacée par un ordinateur portable, et ce, en pleine période des examens de fin d'année. Il invite le Comité à se pencher sur la question du délai raisonnable d'apprentissage des outils technologiques pour les enfants en difficulté au primaire et au secondaire.

Un membre présente l'idée d'un concours adressé exclusivement aux EHDAA, en collaboration avec le Club optimiste. Les EHDAA pourraient participer au concours avec d'autres commissions scolaires. Le membre invite le Comité à créer sous-comité afin d'établir les critères acceptables pour ces enfants. Un membre estime qu'il serait possible de tenir un concours oratoire pour les enfants si l'on évite d'axer la compétition sur les sujets académiques. François Giasson invite les membres à lui faire parvenir leurs suggestions par courriel.

5. Points de suivi

5.1 Rapport de la direction générale

La représentante de la direction générale annonce que Martine Sénéchal la remplacera l'année scolaire prochaine. Ensuite, elle précise que la documentation sur le plan d'intervention sera bonifiée l'an prochain et qu'elle sera déposée sur le site Web du Comité EHDAA. Enfin, il y a

une soirée reconnaissance pour les bénévoles et elle transmet les remerciements du directeur général adjoint à ceux qui n'ont pas pu y assister.

5.2 Rapport de la trésorerie

Le trésorier souhaite récupérer les formulaires de remboursement des dépenses et des formations avant le mois de juin. Les membres peuvent lui envoyer par courriel.

5.3 Rapport de la représentante au Comité de parents

Le Comité de parents a organisé une présentation sur l'anglais intensif. Il n'y aurait pas d'étude au sujet des conséquences de l'anglais intensif sur les EHDAA. Toutefois, selon les témoignages, ces conséquences seraient importantes chez les EHDAA. Pour l'instant, on se limite à ce constat sans pouvoir proposer de solution.

Ensuite, les membres du Comité de parents ont échangé sur le processus de plainte de la Commission scolaire et le rôle du protecteur de l'élève. Peu de plaintes franchiraient toutes les étapes du processus. Enfin, la représentante invite tous les participants à signer la pétition lancée par la Fédération des comités de parents du Québec pour dénoncer les coupures en éducation.

5.4 Plan d'action 2012-2013

Au sujet du sous-comité du site Web, Ève Lapointe explique que le site Web du Comité EHDAA est inaccessible. On procédera donc de la manière inverse, et le sous-comité établira le contenu et les thèmes des différentes sections. Il présentera ses travaux au Comité ultérieurement.

6. Comité de la planification stratégique

Le président explique qu'il reste une dernière rencontre, dont l'objectif consistera à consolider les éléments finaux des orientations scolaires pour les prochaines années.

7. Réunion des commissaires

Le président a été invité à la réunion du Conseil des commissaires pour parler du rapport d'activité de l'année 2012-2013 du Comité EHDAA. Il a insisté sur deux problématiques : l'uniformité inexistante des plans d'intervention et la disparité des services aux EHDAA entre les établissements de la Commission scolaire. On invite un représentant du Comité EHDAA à assister au Conseil des commissaires tous les mois pour y présenter les activités du Comité EHDAA.

Le président propose ensuite d'apporter des modifications aux règles de régie interne, notamment sur la question du jour des rencontres du Comité EHDAA afin que celles-ci ne se déroulent pas en même temps que d'autres réunions de la Commission scolaire. Les membres souhaitent connaître la

procédure à suivre pour modifier les règles de régie internes. Compte tenu des interrogations, on décide de reporter ce point à la première réunion de la prochaine année scolaire.

8. Conférence à l'assemblée générale

Deux conférencières sont disponibles : Nancy Doyon (600 \$) ou Paule Lévesque (400 \$). François Giasson invite les membres à choisir un thème parmi ceux qu'il leur proposera par courriel. L'assemblée générale se tiendra le 9 octobre 2013. Le président propose de tenir une partie de la rencontre avec le Comité de parents. Le Comité EHDAA est en accord avec cette proposition.

9. Services pour les enfants doués

Les enfants doués présentent parfois des comportements difficiles parce que les services offerts répondent mal à leurs besoins. Caroline Pelletier relate que de 2 % à 3 % des enfants possèdent un talent très supérieur à la moyenne. Il faut les dépister, et l'enseignante doit établir un plan d'intervention en conséquence.

10. Parole aux représentants des conseils d'établissement

Catherine Nadeau précise qu'il y a eu le défi Têtes rasées à L'Aubier, 17 élèves et cinq membres du personnel y ont participé. Les projets d'entrepreneuriat ont permis d'amasser 5 000 \$ au secondaire.

Mélanie Ruel annonce un changement de direction à son école. Au sujet de l'anglais intensif, les enfants de cinquième et sixième années se démarquent beaucoup à leur école.

Le président indique qu'il y a aura six groupes d'anglais intensif à son école. Une résolution relative à l'adoption d'un code vestimentaire pour 2015 a reçu l'appui de 80 % des parents.

11. Correspondance

Aucune correspondance.

12. Propositions des membres

Aucune proposition des membres.

13. Questions diverses

Aucune question diverse.

14. Prochaine réunion : Assemblée générale octobre 2013

15. Levée de l'assemblée

Le président lève la séance à 21 h 10.